

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE "REVENDEUR" APPLICABLES AU TARIF GÉNÉRAL DE VENTE

Annule et remplace les Conditions Générales de Vente inscrites en dernière page du catalogue de produits ELECTRIS, Ed. Juin 2008.

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société MD-TRADING et de son client dans le cadre de la vente des marchandises présentées en catalogue général.

Toute commande emporte adhésion sans réserve par l'acheteur à nos "conditions générales de vente" ci-dessous énoncées.

1) LES COMMANDES

Aucune commande inférieure à 1000€ H.T ne pourrait être honorée.

ACCEPTATION DES COMMANDES.

Toute commande souhaitée fait l'objet d'un accord préalable de MD-TRADING par voie d'un accusé réception de commande mentionnant les articles, les quantités disponibles, les délais de livraison, les prix libellés en euros et H.T, et autres frais accessoires le cas échéant.

2) LES PRIX :

Du fait du tarif spécial « Revendeur », nos prix s'entendent franco de port.

Le franco de port n'est bien entendu applicable que si le seuil du montant de la commande atteint 1000€ H.T.

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société MD-TRADING serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

3) LES LIVRAISON – DELAIS

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif dans l'accusé réception de commande, les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou la prestation de service, ou de réclamer des dommages et intérêts de quelques ordres que ce soit.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de livraison à réception desdites marchandises. Ces réserves devront en outre, être confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé avec AR.

4) LES MODALITES DE PAIEMENT.

Sans ouverture de compte auprès de MD-TRADING, les factures sont à payer au comptant

par chèque ou par virement. Aucun escompte ne sera consenti.

Pour les clients en compte, les factures sont à payer sous trente jours par chèque, virement ou LCR ou traite (acceptées ou signées retournées sous huit jours).

Aucune déduction d'office du montant de la facture ne sera acceptée, que cela soit sur un refus de marchandise, un retour de marchandise, d'une quelconque pénalité ou quelconque rabais sans l'accord de MD TRADING et ceci, aux simples fins de suivi et de contrôle des éventuels litiges.

Tout litige relatif à une facture doit être fait auprès de nos services dans le délai d'un mois, passé ce délai, aucun litige ne pourra être étudié.

5) CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Nous nous réservons la propriété des marchandises livrées à notre clientèle jusqu'à leur règlement intégral du prix en principal et en accessoires.

6) REPARATIONS- GARANTIE - S.A.V.

Toute demande de réparation de matériel emporte adhésion sans réserve par l'acheteur à nos "conditions particulières de réparation et service après-vente", disponibles sur simple demande écrite.

7) TRIBUNAL COMPETENT

En cas de procédure judiciaire, le lieu de juridiction est celui du domicile du vendeur, à moins que celui-ci ne décide de porter le litige devant la juridiction du domicile de l'acheteur.

*Fait à Marquette Lez Lille,
Le 1^{ER} JANVIER 2009.*



Un stock très important sur 2500m2 en région Nord pas de Calais !